

L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables, salariés et de tout type d'entreprise et organisation ayant à charge le passage des entretiens professionnels.

DURÉE

7 h / jour - 1 journée

DATES ET TARIFS

Nous contacter

LIEU

Formation Inter

Dans nos locaux

Formation Intra

Au sein de votre entreprise

PRÉREQUIS

Aucun

TYPES D'ACTION

Acquisition de connaissances

ÉVALUATION

QCM, questions orales

Délivrance d'une attestation de stage

SUIVI

Feuille de présence par demi-journée - évaluation de la formation par questionnaire de satisfaction

MOYENS TECHNIQUES

Vidéo projection d'un diaporama

RÉFÉRENCE FORMATION :

FMEP02

OBJECTIFS

L'entretien professionnel concerne tous les salariés et cela, quelle que soit la taille de l'entreprise. Il s'agit donc d'acquérir les savoirs et méthodes propres à cet exercice. En terme de compétences, d'évolution et de besoins pour l'entreprise et le salarié.

Développer l'écoute et le rôle de conseil chez l'encadrant.

PROGRAMME DE FORMATION**1 Comprendre les objectifs de l'entretien**

Rappel et définitions, les enjeux pour le salarié, le supérieur hiérarchique et l'entreprise.

Les différences avec l'entretien annuel.

Le cadre légal de l'entretien professionnel et sa périodicité.

2 Mettre en place les entretiens professionnels

Préparer les documents nécessaires (fiche de poste, états des formations, projet d'entreprise ...).

Préparation de l'entretien pour l'encadrant

Préparation de l'entretien pour le salarié

3 Réaliser les entretiens professionnels tous les 2 ans**Une démarche en 5 points :**

1 Préparer l'accueil (rappel des modalités d'entretien ...)

2 Réflexion sur les compétences actuelles (attentes, besoins ...)

3 L'évolution professionnelle (de l'entreprise, du salarié)

4 Les compétences (besoins de: certifications, formations ...)

5 Conclure l'entretien (validation des points, synthèse...)

CONTENU

Le contenu de la formation s'appuie sur des méthodes et références théoriques de gestion et de management reconnues ainsi que sur les textes de lois et références légales.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposition des concepts théoriques et alternance d'analyse de situations et d'études de cas, mise en situation par des jeux de rôles.

FORMATEUR

Michaël Gilbert - Psychologue du travail et des organisations.

